

L'industrie textile en France : une affaire d'État ? (milieu XVII^e-XXI^e siècle)

Appel à communication.

Dans le cadre de l'exposition *Made in France, une histoire du textile* qui se déroulera du 16 octobre 2024 au 25 janvier 2025, les Archives nationales organisent un colloque de clôture centré sur le rôle joué par l'État dans l'encadrement et le soutien de l'industrie textile, de Colbert à nos jours.

À l'heure où l'industrie textile est au cœur d'une prise de conscience environnementale et éthique, revenir sur son histoire et sur ce qu'elle a représenté aux yeux de l'administration est un moyen de saisir l'importance économique et sociale majeure qu'elle a occupée en France, avant qu'elle ne s'effondre à la fin du XX^e siècle.

Des draps de laine du Nord ou du Languedoc aux soieries lyonnaises, en passant par les toiles de lin de Bretagne ou le coton du Beaujolais, cette industrie a façonné des paysages, dynamisé l'innovation et construit économiquement des régions. La France incarne aujourd'hui l'image de la mode et de la haute couture, mais elle a été durant trois siècles le centre d'une production textile variée, extrêmement puissante et exportée dans le monde entier.

À l'initiative de cette réussite française l'Etat, royal, impérial ou républicain, a façonné les productions textiles à travers son implication dans les règlements, l'encouragement à l'innovation et à la compétitivité, sa volonté de connaissance de la production sur le territoire français comme à l'étranger.

Une mise en perspective internationale serait un contrepoint nécessaire afin de comprendre les différences et les similarités des politiques publiques menées à travers le monde. Comment cette industrie était-elle soutenue et encouragée par les gouvernements en dehors de la France ? Cette comparaison permettrait de mettre en perspective et de relativiser la notion de production nationale.

De plus, le regard international pourrait également se porter sur ce qui caractérise les productions françaises. Comment parler de *Made in France* quand les matières premières, les teintures, les cotons, ont été et sont encore produits à l'étranger pour un usage en France. Le textile *made in France* existe-t-il encore aujourd'hui et comment s'affirme sa spécificité ? Quel est son avenir ?

Enfin, il apparaît essentiel de consacrer un volet de ce colloque au coûts humains, sociaux et environnementaux, et à la façon dont l'État a appréhendé ou non ces différents aspects dans sa politique économique et sociale. Il convient de ne pas oublier la face sombre de cette industrie en la confrontant à son histoire et ses dérives : son lien avec l'esclavage dans sa production et son commerce, mais aussi l'exploitation des enfants, des femmes et des ouvriers. Comment cette industrie est-elle devenue l'une des plus polluantes au monde ? Quels sont les enjeux de la prise de conscience récente de la nécessité de produire différemment ?

Toutes ces thématiques pourront être abordées à travers des communications de 20 minutes.
Les actes feront l'objet d'une publication.

Dates du colloque : **jeudi 23 et vendredi 24 janvier 2025**

Lieu du colloque : Archives nationales, site de Pierrefitte sur Seine

Date limite de réception des propositions : 20 septembre 2024

Un résumé de 500 mots accompagné d'une biographie de 100 mots est à envoyer à

anne-sophie.lienhard@culture.gouv.fr

alexia.raimondo@culture.ouv.fr

esclarmonde.monteil@culture.gouv.fr

Les réponses seront apportées dans un délai de deux semaines.